



COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 13 AVRIL 2011 A 17H30 A MARTINVEST

8 rue des Vindits – 50130 Cherbourg-Octeville
Tél : 02 33 40 27 61 – Fax : 02 33 53 13 21

Compte-rendu de la réunion

Etaient présents:

- CC de la Côte des Isles : M. Edouard MABIRE, Mme Geneviève FLAMBARD
- CC de la Vallée de l'Ouve : M. Marcel JOSSE, M. Guy LEPREVOST
- CC de Douve et Divette : Mme Brigitte LESOIF, M. Philippe LAMORT
- CC de Ste Mère Eglise : M. Rémy MARIE, M. Jean-Jacques BREGUET
- CC du Val de Saire : M. Denis QUILBE
- CC des Pieux : M. Maurice CADO, M. Serge FEUARDENT, M. Patrice LECESNE
- CC de St Pierre Eglise : M. Bernard LETRECHER
- CC de la Hague : M. Gérard CHEVEREAU, M. Jacques HAMELIN, M. Martial MAIGNAN

Etaient excusés : M. André BILLY, Mme Louissette LEPETIT, M. Guy LECHEVALIER, M. Anthony MOUCHEL.

Secrétaire de séance : M. Jean-Jacques BREGUET

Le quorum est atteint, la Presse est présente.

Le Président déclare la séance ouverte et demande à l'assemblée l'autorisation d'accepter un complément à l'ordre du jour pour un dossier urgent portant sur le marché des panneaux déchetteries CT 2010-002 : délibération n° 2011 04 162 - Marché CT 2010-002 - Panneaux déchetteries - Résiliation et transaction avec la société Signal Concept.

Le comité syndical accepte cet ajout à l'unanimité.

Information - communication :

- Compte-rendu du comité syndical du 6 avril 2011 :

Le comité syndical approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 6 avril 2011. (Un délégué ne participe pas au vote car il était absent de la séance du 6 avril 2011.)

Toutefois, M. Quilbé attire l'attention sur une des observations du compte-rendu : « *Les membres du comité syndical, à l'unanimité, demandent que les statuts du SMCT soient revus.* » M. Quilbé souhaite préciser que les statuts doivent être revus « *... afin de faire évoluer le syndicat mixte vers de nouvelles compétences à la demande de plusieurs de ses membres.* »

M. le Président répond que c'est bien dans ce sens qu'il convient de comprendre le compte-rendu du 6 avril.

La remarque est approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2011 04 161 - Budget primitifs 2011 (budget général et budget annexe)
--

Après en avoir délibéré,

Le comité syndical, à l'unanimité :

- **adopte les budgets primitifs 2011** au niveau du chapitre budgétaire dans le cadre de l'instruction budgétaire M14 (3500 à 10 000 habitants) sans fonction croisée du budget général du syndicat mixte et du budget annexe matières valorisées.
- autorise le président à **appliquer, pour 2011, le taux de 63.97 %** correspondant aux coûts de transport et de traitement du « papier-carton » sur les factures du marché correspondant pour imputation sur le budget annexe matières valorisées.

**Délibération n° 2011 04 162 - Marché CT 2010-002 - Panneaux déchetteries -
Résiliation et transaction avec la société Signal Concept**

Après en avoir délibéré,

Le comité syndical, à l'unanimité, autorise le président à :

- **résilier le marché CT 2010-002 avec l'entreprise Signal Concept**, pour motif d'intérêt général en application du CCAG travaux.

- **conclure avec la société Signal Concept une convention de transaction ayant pour effet le versement d'une indemnité de 16 146.36€ à la dite société** conformément aux justificatifs présentés. Les commandes de ce marché étant exécutées, le montant de l'indemnité sera égal à la facture présentée au maître d'ouvrage, soit 16 146.36€.

Questions diverses.

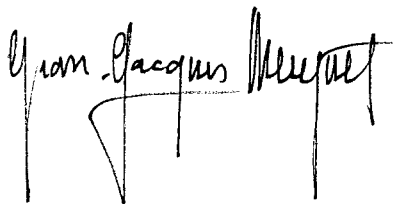
Observations :

M. Lamort demande que pour le prochain budget, apparaissent dans les documents le prévu N-1 et le réalisé N, comme il est fait dans les communes et communautés de communes.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 18h30.

Le Secrétaire de séance,

Jean-Jacques BREGUET



Le Président,

Edouard MABIRE

